

N° 11F0019M au catalogue — N° 415
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-29136-9

Direction des études analytiques : documents de recherche

Les perspectives de carrière des diplômés de l'enseignement postsecondaire s'améliorent-elles?

par Marc Frenette

Date de diffusion : le 23 janvier 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous «Contactez-nous» > «[Normes de service à la clientèle](#)».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les perspectives de carrière des diplômés de l'enseignement postsecondaire s'améliorent-elles?

par

Marc Frenette

Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 415

2019003

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-29136-9

Janvier 2019

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé.....	5
Sommaire	6
1 Introduction.....	8
2 Données et méthodes.....	9
3 Résultats	12
4 Conclusion	16
5 Tableaux et graphiques.....	17
Bibliographie.....	29

Résumé

Compte tenu du temps et de l'argent investis dans les études supérieures par les étudiants, les parents et les gouvernements, les résultats économiques des diplômés de l'enseignement postsecondaire suscitent un grand intérêt. La majorité des évaluations des diplômés récents ont porté essentiellement sur les résultats préliminaires à court terme obtenus sur le marché du travail. En tant que nouveaux venus dans la population active, les diplômés de l'enseignement postsecondaire récents pourraient être particulièrement vulnérables au cycle économique. Par conséquent, il se pourrait que les comparaisons des résultats à court terme entre les cohortes de diplômés dépendent grandement de la conjoncture économique qui prévaut et qu'elles ne reflètent pas le rendement des investissements à plus long terme. La présente étude est la première à comparer les résultats à long terme sur le marché du travail de deux cohortes de jeunes diplômés de l'enseignement postsecondaire à l'aide de données du recensement et de données fiscales couplées. Plus précisément, les diplômés qui avaient entre 26 et 35 ans en 1991 ont été suivis de 1991 à 2005 (lorsqu'ils avaient entre 40 et 49 ans) et comparés à une cohorte de personnes d'âge similaire, qui a été suivie de 2001 à 2015.

Les résultats donnent à penser que les revenus d'emploi cumulatifs médians étaient plus élevés parmi les membres de la plus récente cohorte d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Des hausses ont été observées à tous les niveaux d'études postsecondaires et dans la plupart des grandes disciplines, où les tailles des échantillons étaient assez grandes pour permettre une analyse. De plus, aucune discipline n'a enregistré de baisse des revenus d'emploi cumulatifs. Bien que la conjoncture économique dans laquelle se trouvait la cohorte de 2001 au cours de la période de suivi de 15 ans étaient généralement favorables, cette cohorte a également enregistré des hausses plus élevées que la cohorte de 1991 au cours de la dernière portion de la période (c.-à-d. lorsque la cohorte de 2001 traversait une récession économique). Qui plus est, les conditions initiales du marché après l'obtention du diplôme (un déterminant important des revenus d'emploi en carrière) étaient similaires pour les deux cohortes. Les améliorations des revenus d'emploi à long terme pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire sont importantes compte tenu de la hausse marquée du nombre de diplômés au cours de la période. Cependant, les résultats indiquent aussi que le nombre d'années d'affiliation syndicale a baissé ou est resté stable au sein des cohortes d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. En outre, tandis que les femmes ayant un diplôme d'études postsecondaires ont affiché des augmentations du nombre d'années de protection par un régime de retraite d'employeur, leurs homologues masculins ont affiché des résultats mitigés selon leur niveau d'études postsecondaires.

Sommaire

Bien que la plupart des études indiquent que les études postsecondaires procurent de grands avantages économiques et non pécuniaires à leurs participants, il se pourrait que plusieurs changements survenus au cours des dernières années aient eu des répercussions sur les conditions de l'offre et de la demande sur le marché pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire. Sur le plan de l'offre, les taux d'inscriptions et les taux d'obtention d'un diplôme ont augmenté graduellement au cours des trois dernières décennies. Les changements technologiques et la mondialisation ont été mentionnés comme deux facteurs qui pourraient avoir fait augmenter la demande relative de diplômés de l'enseignement postsecondaire. Cependant, les facteurs sur le plan de la demande ne sont pas tous susceptibles d'avoir été avantageux pour les titulaires de diplômes d'études supérieures. Par exemple, il se pourrait que l'essor des secteurs de la construction et des ressources pétrolières qui a eu lieu pendant la majorité du siècle actuel ait profité aux travailleurs sans grade universitaire. La récession de 2008-2009 pourrait également avoir exercé une pression à la baisse sur les salaires de tous les travailleurs. Par conséquent, on ne sait pas exactement de quelle manière les résultats sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement postsecondaire devraient avoir évolué au cours des dernières années.

Lorsque l'on compare les résultats des diplômés au fil du temps, l'accent est mis, dans la plupart des études, sur les résultats des diplômés récents à court terme. Bien qu'elle soit importante, il se pourrait que cette approche passe à côté des perspectives à long terme, qui constituent assurément un point important à considérer lorsque vient le temps de décider de poursuivre des études plus poussées. Les étudiants de l'enseignement postsecondaire investissent beaucoup dans leur éducation (en payant des frais de scolarité et en assumant d'autres dépenses ainsi qu'en réduisant leurs revenus pendant leurs études), et il est peu probable que de tels coûts puissent être recouverts grâce à des revenus supplémentaires peu après l'obtention du diplôme. Les étudiants seront mieux outillés pour prendre des décisions éclairées en fonction de leurs perspectives à long terme sur le marché du travail.

La présente étude est la première à comparer les résultats à long terme sur le marché du travail de deux cohortes de jeunes diplômés de l'enseignement postsecondaire à l'aide de données du recensement et de données fiscales couplées. Plus précisément, les diplômés qui avaient entre 26 et 35 ans en 1991 ont été suivis de 1991 à 2005 (lorsqu'ils avaient entre 40 et 49 ans) et comparés à une cohorte de personnes d'âge similaire, qui a été suivie de 2001 à 2015. Ainsi, l'étude permet d'examiner les résultats sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement postsecondaire au cours de la portion de leur vie professionnelle allant du début au milieu de leur carrière.

Les résultats donnent à penser que les revenus d'emploi cumulatifs médians étaient plus élevés parmi les membres de la plus récente cohorte d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Des hausses ont été observées à tous les niveaux d'études postsecondaires et dans la plupart des grandes disciplines, où les tailles des échantillons étaient assez grandes pour permettre une analyse. De plus, aucune discipline n'a enregistré de baisse des revenus d'emploi cumulatifs. Bien que la conjoncture économique dans laquelle se trouvait la cohorte de 2001 au cours de la période de suivi de 15 ans était généralement favorable, cette cohorte a également enregistré des revenus d'emploi plus élevés que la cohorte de 1991 au cours de la dernière portion de la période (c.-à-d. lorsque la cohorte de 2001 traversait une récession économique). Qui plus est, les conditions initiales du marché après l'obtention du diplôme (un déterminant important des revenus d'emploi en carrière) étaient similaires pour les deux cohortes.

Les améliorations des revenus d'emploi à long terme pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire sont importantes compte tenu de la hausse marquée du nombre de diplômés au cours de la période. Cependant, les résultats indiquent aussi que le nombre d'années d'affiliation syndicale a baissé ou est resté stable au sein des cohortes d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. En outre, tandis que les femmes ayant un diplôme d'études postsecondaires ont affiché des augmentations du nombre d'années de protection par un régime de retraite d'employeur, leurs homologues masculins ont connu des résultats mitigés selon leur niveau d'études postsecondaires.

1 Introduction

Les études postsecondaires exigent des investissements considérables de la part des étudiants, des parents et des gouvernements, tant en argent qu'en temps. Par conséquent, il y a un vif intérêt de toutes les parties prenantes de comprendre les avantages de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire. Les travaux de recherche dans ce domaine indiquent généralement que les revenus annuels augmentent de 7 % à 15 % pour les étudiants qui terminent une année supplémentaire d'études postsecondaires, y compris ceux qui remplissent tout juste les conditions du programme. Les avantages non pécuniaires sont aussi prévalents, notamment de meilleurs résultats en matière de santé, un mariage avec une personne plus scolarisée et de plus faibles taux de divorce¹.

Toutefois, le monde évolue rapidement et divers facteurs ont des répercussions tant sur l'offre que sur la demande de diplômés de l'enseignement postsecondaire. Sur le plan de l'offre, la déréglementation graduelle des frais de scolarité a coïncidé avec une augmentation du nombre de jeunes diplômés de l'enseignement postsecondaire nouvellement arrivés sur le marché du travail au cours du dernier quart de siècle. En 1990, 41,0 % des hommes âgés de 25 ans et 46,1 % des femmes âgées de 25 ans possédaient un titre d'études postsecondaires; en 2016, il en était ainsi pour 60,1 % des hommes âgés de 25 ans et 73,7 % des femmes âgées de 25 ans.² Une offre accrue de jeunes travailleurs bien instruits entraînera une pression à la baisse sur les salaires, à moins qu'elle soit accompagnée d'une augmentation de la demande. Sur ce plan, le changement technologique a souvent été mentionné comme un facteur qui favorise les travailleurs qui ont des compétences complémentaires à la nouvelle technologie. La mondialisation pourrait aussi favoriser de manière disproportionnée les travailleurs hautement qualifiés, tandis que des emplois moins spécialisés risquent davantage d'être offerts à l'étranger. Situation se rapportant plus particulièrement au Canada, il se pourrait que l'essor des secteurs de la construction et des ressources pétrolières pendant la majorité du siècle actuel ait profité aux travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires par rapport aux travailleurs diplômés de l'enseignement universitaire (Frenette et Morissette, 2014).

En raison de tous ces changements, il est impossible de déterminer à priori dans quelle direction les résultats sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement postsecondaire se dirigent. Les études canadiennes sur le sujet ont généralement porté sur les résultats des diplômés de l'enseignement postsecondaire récents (p. ex. Finnie et Frenette, 2003; Walters, 2004; Frank, Frenette et Morissette, 2015). Ces études ont généralement indiqué que les salaires des diplômés récents avaient tendance à demeurer relativement stables au cours du cycle économique. Cependant, le fait d'obtenir un diplôme pendant une récession économique semble être associé à de plus faibles salaires de départ chez les diplômés universitaires des provinces maritimes (Galarneau, Hinchley et Ntwari, 2017).³

Même si cela s'avère important, mettre l'accent sur les résultats à court terme fournit peu d'éclaircissement sur les résultats des diplômés au cours de l'ensemble de leur carrière, ce qui constitue manifestement un point important à prendre en compte lorsque vient le temps de décider de poursuivre des études supérieures. Les étudiants de l'enseignement postsecondaire investissent beaucoup dans leur éducation (en payant des frais de scolarité et en assumant d'autres dépenses ainsi qu'en réduisant leurs revenus pendant leurs études), et il est peu probable que de tels coûts puissent être recouverts grâce à des revenus supplémentaires peu

1. Consulter Oreopoulos et Petronijevic (2013) pour avoir un aperçu de la littérature sur les effets pécuniaires et non pécuniaires des études postsecondaires.

2. Estimations de l'Enquête sur la population active.

3. Oreopoulos, von Wachter et Heisz (2012) se sont penchés sur les conséquences d'obtenir un diplôme pendant une récession pour les diplômés universitaires de la Colombie-Britannique. Ils ont découvert que cette situation était associée à des salaires réduits au cours des dix premières années suivant l'obtention du diplôme.

après l'obtention du diplôme. Les étudiants seront mieux outillés pour prendre des décisions éclairées en fonction de leurs perspectives à long terme sur le marché du travail.

Deux études récentes ont porté sur les revenus d'emploi cumulatifs des personnes sur une période de 20 ans selon les niveaux de scolarité atteints et les principaux domaines d'études. Frenette (2014) a utilisé des données du recensement et des données fiscales couplées et découvert que les revenus d'emploi cumulatifs variaient considérablement selon le niveau de scolarité et que l'écart des salaires annuels entre les niveaux variait aussi tout au long des carrières des travailleurs. Au moyen d'une approche similaire, Ostrovsky et Frenette (2014) ont fait ressortir la grande variation des revenus d'emploi cumulatifs selon le domaine d'études et à l'intérieur des domaines d'études.

La présente étude constitue une suite logique des études menées par Frenette (2014) et Ostrovsky et Frenette (2014). Elle est la première au pays à comparer les résultats à long terme sur le marché du travail de deux cohortes de jeunes diplômés de l'enseignement postsecondaire à l'aide de deux fichiers de données du recensement et de données fiscales couplées. Plus précisément, les diplômés qui avaient entre 26 et 35 ans en 1991 ont été suivis de 1991 à 2005 (lorsqu'ils avaient entre 40 et 49 ans) et comparés à une cohorte de personnes d'âge similaire, qui a été suivie de 2001 à 2015. Les résultats ont été produits selon le sexe, le niveau de scolarité atteint et (lorsque les échantillons le permettaient) le principal domaine d'études. Outre les salaires, les données fiscales comportaient également deux autres résultats importants sur le marché du travail : la participation à un régime de retraite d'employeur (par le champ du facteur d'équivalence figurant dans les données fiscales, qui comprend les régimes de pension agréés et les régimes de participation différée aux bénéficiaires) et l'affiliation syndicale. Ces deux résultats ont également été examinés dans l'étude.

L'étude est organisée en quatre sections. Les données et les méthodes utilisées sont décrites à la section 2, les résultats sont présentés à la section 3 et l'étude se conclut à la section 4.

2 Données et méthodes

La présente étude est fondée sur des données du Recensement de la population couplées au fichier maître sur les particuliers T1 (FMPT1). Les fichiers du Recensement de 1991 et du Recensement de 2001 ont tous deux été couplés au FMPT1 de 1983 à 2015 en utilisant l'information qui peut être obtenue à partir des données du recensement et des données fiscales, comme la date de naissance, le sexe, le code postal et l'état matrimonial.⁴ Les groupes cibles aux fins des couplages étaient les personnes âgées de 25 ans et plus du Recensement de 1991 et les personnes âgées de 19 ans et plus du Recensement de 2001. Dans l'ensemble, 97,0 % des données relatives aux personnes du groupe cible de 1991 ont été couplées aux données fiscales de 1991 et 97,5 % des données relatives aux personnes du groupe cible de 2001 ont été couplées aux données fiscales de 2001. Vous trouverez plus de renseignements sur les processus de couplage dans les travaux de Wilkins et coll. (2008) et Pinault et coll. (2016).

La présente étude a pour but de comparer les résultats à long terme sur le marché du travail de cohortes successives de diplômés de l'enseignement postsecondaire canadiens. Bien que les données du recensement n'indiquent pas quand une personne a obtenu son diplôme, il est tout de même possible de sélectionner et de comparer des diplômés de même âge parmi les cohortes du recensement. Pour ce faire, l'échantillon utilisé pour l'analyse comprend toutes les personnes

4. Même si les fichiers de recensement ultérieurs ont aussi été couplés aux données fiscales, ces couplages ont été appliqués seulement aux personnes qui ont autorisé Statistique Canada à les coupler aux données fiscales. Avant 2006, on ne demandait pas aux répondants du recensement leur permission de coupler leurs données aux données fiscales. Il se pourrait donc que la composition de l'échantillon varie de manières possiblement inconnues entre les participants au Recensement de 2001 et les participants à celui de 2006, ce qui pourrait entraîner un biais dans les comparaisons des résultats sur le marché du travail.

qui étaient âgées de 26 à 35 ans le 31 décembre 1991 (c.-à-d. les personnes qui sont nées entre 1956 et 1965) ou d'âge similaire le 31 décembre 2001 (c.-à-d. qui sont nées entre 1966 et 1975). Ces personnes ont fait l'objet d'un suivi à l'aide des données fiscales pendant 15 ans (de 1991 à 2005 pour la cohorte du Recensement de 1991, et de 2001 à 2015 pour la cohorte du Recensement de 2001). Autrement dit, elles ont été suivies à partir du moment où elles étaient âgées de 26 à 35 ans jusqu'au moment où elles étaient âgées de 40 à 49 ans. Cette période correspond à peu près à celle allant du début jusqu'au milieu de la carrière pour la plupart des travailleurs.

Seules les personnes qui apparaissaient dans les données fiscales pour l'ensemble des 15 années ont été incluses dans l'échantillon de l'analyse, qu'elles aient travaillé ou pas. L'inclusion des non-travailleurs dans l'échantillon était importante au cas où les conditions d'emploi auraient changé, même si ce n'est peut-être pas le cas pour les travailleurs recevant un salaire horaire. En d'autres mots, tous les effets sur l'emploi seront pris en compte dans la mesure des revenus, selon cette approche. Les trois raisons principales pour lesquelles les personnes avaient cessé d'apparaître dans les fichiers de données fiscales étaient le décès, un départ du pays ou l'absence de production de déclaration. Cependant, il pourrait arriver que quelqu'un déclare des impôts pour une personne décédée récemment afin de demander un revenu ou des prestations, et les récents émigrants pourraient aussi produire des déclarations de revenus canadiennes pour la même raison. Le FMPT1 comporte des indicateurs pour les personnes décédées et les émigrants. La présente étude a utilisé les indicateurs pour retirer ces personnes de l'échantillon. Plus précisément, si une personne a été inscrite comme décédée ou émigrante à tout moment de la période de l'étude, elle a été entièrement retirée de l'échantillon.

Des critères de sélection supplémentaires de l'échantillon ont aussi été imposés, y compris le fait de limiter l'échantillon aux personnes nées au Canada (pour se concentrer sur les personnes qui ont probablement été scolarisées au Canada), aux personnes qui ne fréquentaient pas l'école au cours des neuf mois précédant le recensement (mené au printemps), et aux personnes qui n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire à n'importe quel moment au cours des 15 années suivantes⁵.

Mis ensemble, ces critères d'échantillon ont donné lieu à un échantillon d'analyse composé de 133 393 hommes et 139 317 femmes dans la cohorte du Recensement de 1991, et de 97 806 hommes et 104 330 femmes dans la cohorte du Recensement de 2001⁶.

Trois résultats sur le marché du travail, tous tirés des données fiscales, ont été examinés dans l'étude. Le principal résultat d'intérêt a été celui des revenus d'emploi médians (la somme des salaires et traitements affichée dans l'État de la rémunération payée T4; le revenu net provenant d'un travail autonome d'une entreprise, de commissions, de l'agriculture, de la pêche ou de sources professionnelles; et tout autre revenu d'emploi). Tous les montants ont été exprimés en dollars constants de 2015. L'accent a été mis sur la somme cumulative médiane des revenus d'emploi au cours de la période de 15 ans, bien que certains résultats affichent des revenus d'emploi médians annuels au cours de la période.⁷ Deux résultats supplémentaires ont été examinés. Le premier était le nombre moyen d'années de participation à un régime de retraite d'employeur, lequel était déterminé par le champ du facteur d'équivalence figurant à la ligne 206

5. Cela était déterminé par la réception de crédits pour les frais d'inscription, les frais de scolarité ou l'achat de manuels scolaires dans les données fiscales. Pour diverses raisons abordées par Frenette (2017), cette approche ne fournit pas un mécanisme entièrement cohérent pour déterminer la fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire au cours de la période de suivi (de 1991 à 2015). Quoi qu'il en soit, on a obtenu des résultats similaires avec et sans cette restriction de l'échantillon.

6. La réduction du pourcentage des tailles des échantillons d'une cohorte à l'autre correspond étroitement à la réduction du pourcentage des naissances au Canada de 1956 à 1975 (voir le tableau 17-10-0059-01 [Statistique Canada s.d.]).

7. L'analyse a aussi été reproduite en examinant la valeur présente médiane des revenus annuels, en fonction d'un taux d'actualisation de 5 %. Cette approche a donné des résultats semblables à ceux qui avaient été dérivés de la somme cumulative médiane des revenus.

des données fiscales, qui comprend les régimes de pension agréés et les régimes de participation différée aux bénéficiaires et est utilisé pour déterminer les cotisations restantes au Régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Le second était le nombre moyen d'années d'affiliation syndicale, lequel était déterminé par le paiement de cotisations syndicales, professionnelles ou autres semblables à la ligne 212 des données fiscales, qui sont utilisées comme retenues⁸.

Ces résultats ont été répartis selon le sexe, le plus haut niveau de scolarité atteint (aucun domaine d'études, diplôme d'études secondaires, certificat d'une école de métiers, certificat d'un collège, baccalauréat, maîtrise et doctorat) et le domaine d'études (diplômés de l'enseignement postsecondaire seulement). Ces variables pouvaient toutes être obtenues à partir des fichiers du recensement. Seules les cellules comportant un minimum de 200 observations ont été incluses dans l'analyse. Les diplômés de programmes professionnels (diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie) ont été exclus de l'analyse, car bon nombre d'entre eux ont choisi de s'incorporer, ce qui exige de produire une déclaration de revenus des sociétés T2.

Neuf groupes de principaux domaines d'études ont été utilisés dans cette étude. Ils sont énumérés ci-dessous, de même que les codes de principaux domaines d'études :

- Services d'enseignement, de loisirs et d'orientation (1 à 46);
- Beaux-arts et arts appliqués (47 à 79);
- Lettres, sciences humaines et disciplines connexes (80 à 124);
- Sciences sociales et disciplines connexes (125 à 187);
- Commerce, gestion et administration des affaires (188 à 220);
- Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation (221 à 266);
- Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées (267 à 369);
- Professions de la santé et technologies connexes (370 à 441);
- Mathématiques, informatique et sciences physiques (442 à 480).

Les résultats sont affichés selon le domaine d'études seulement pour l'enseignement collégial et universitaire. Bien que l'on demande aux personnes ayant obtenu un certificat d'une école de métiers de décrire aussi leur principal domaine d'études dans le recensement, cette classification se prête davantage à l'analyse des étudiants des collèges et des universités. Pour les étudiants des écoles de métiers et les apprentis inscrits, les choix de programme sont plus concentrés et sont mieux décrits en utilisant une classification des professions, approche qui est adoptée dans l'Enquête nationale sur l'apprentissage et le Système d'information sur les apprentis inscrits.

Les comparaisons des résultats pour chacune des cellules décrites ci-dessus ont été effectuées entre les deux cohortes du recensement dans un cadre de régression de quantile simple (médiante) pour les revenus cumulatifs, et dans un modèle de régression de Poisson pour le nombre d'années de participation à un régime de retraite d'employeur et pour le nombre d'années d'affiliation syndicale. Pour tout groupe donné (p. ex. les femmes titulaires d'un baccalauréat en sciences sociales), une régression groupée comportant des personnes des deux cohortes a été estimée, avec une variable fictive indiquant la cohorte, et des covariables comme l'âge et l'âge au carré (à partir des données fiscales), et la province ou le territoire de naissance (à partir des données du recensement).

Dans tous les cas, l'analyse a été pondérée afin de tenir compte de la probabilité de sélection initiale (à partir des poids du recensement) et de la probabilité de couplage réussi aux données fiscales (à partir d'un ajustement des poids du recensement créé dans le cadre du projet de

8. Compte tenu de la nature annuelle des données fiscales, une année de protection de régime de retraite d'employeur ou d'affiliation syndicale renvoie en fait à la présence de tout ajustement positif de la pension ou des cotisations syndicales, professionnelles ou semblables, plutôt qu'à une année complète de protection à l'aide d'un régime de retraite ou d'affiliation syndicale.

couplage des fichiers). De plus, les 100 premiers poids bootstrap dans les fichiers ont été utilisés pour calculer les erreurs-types. Cela a été nécessaire pour tenir compte du fait que le fichier couplé final n'était pas un échantillonnage aléatoire simple de la population d'intérêt sous-jacente (c.-à-d. la population du Recensement de 1991 ou de 2001 correspondant aux critères de l'échantillon soulignés ci-dessus).

3 Résultats

Le tableau 1 décrit les caractéristiques de l'échantillon. Rappelons que les cohortes sont formées d'hommes et de femmes âgés de 26 à 35 ans en 1991 ou 2001, qui sont nés au Canada, n'ont pas fréquenté l'école au cours des neuf mois précédant le recensement, et qui apparaissent dans les données fiscales et n'avaient pas suivi d'études postsecondaires au cours de la période de suivi de 15 ans. Les principales différences entre les cohortes se situent sur le plan du niveau de scolarité le plus élevé atteint. Les hommes comme les femmes de la cohorte de 2001 étaient plus scolarisés que leurs homologues de la cohorte de 1991. Plus précisément, les proportions de personnes qui possédaient un certificat d'études collégiales, un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat ont toutes augmenté d'une cohorte à l'autre. C'était particulièrement le cas pour les femmes. Par exemple, 17,4 % des membres de la cohorte de 2001 possédaient un baccalauréat, comparativement à 7,6 % des membres de la cohorte de 1991. Tandis que la situation était moins courante, la proportion de femmes qui possédaient une maîtrise était aussi plus de deux fois supérieure au sein de la cohorte de 2001. Les hommes ont aussi enregistré des hausses importantes sur le plan des diplômes collégiaux et universitaires, quoique pas autant que les femmes⁹.

Les autres différences entre les échantillons étaient beaucoup moins importantes. Tant les hommes que les femmes étaient légèrement plus âgés dans la cohorte de 2001 (d'environ 0,2 an). Les membres de la cohorte de 2001 étaient également légèrement plus susceptibles d'être nés en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique, mais légèrement moins susceptibles d'être nés dans les provinces maritimes, au Québec ou en Saskatchewan.

Les revenus d'emploi annuels médians sont indiqués selon le sexe et le niveau de scolarité dans les graphiques 1 à 13. Pour les hommes, les revenus annuels pendant la période de suivi de 15 ans étaient plus élevés pour la cohorte de 2001 parmi tous les groupes de diplômés de l'enseignement postsecondaire, mais plus particulièrement parmi les titulaires de maîtrises et de doctorats. Les hommes qui possédaient seulement un diplôme d'études secondaires n'avaient constaté en général aucun changement dans leurs revenus annuels médians, tandis que ceux qui ne possédaient aucun diplôme d'études avaient enregistré une baisse de revenus annuels d'une cohorte à l'autre (particulièrement dans la dernière portion de la période étudiée). De façon générale, des augmentations ont été enregistrées à tous les niveaux de scolarité chez les femmes, même chez celles qui n'avaient pas de titre d'études postsecondaires. Comme l'échantillon comprenait les non-travailleurs, une augmentation de la participation au marché du

9. Il convient de noter que la proportion d'hommes et de femmes sans aucun diplôme d'études est plus élevée que ce qui est habituellement déclaré dans le recensement. Il y a au moins quatre raisons pouvant expliquer ce résultat. Premièrement, les personnes qui possèdent un diplôme d'études professionnelles ou un certificat universitaire supérieur ou inférieur à un baccalauréat sont mises de côté. Cette mesure augmente mécaniquement la proportion de personnes n'ayant aucun diplôme d'études secondaires ou postsecondaires. Deuxièmement, les personnes qui se sont inscrites à des études postsecondaires pendant la période de suivi de 15 ans sont retirées de l'échantillon. La poursuite d'études postsecondaires est plus commune chez les personnes qui possèdent un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études postsecondaires que chez celles qui ne possèdent aucun diplôme. Troisièmement, les immigrants ne font pas partie de l'échantillon. En général, les immigrants sont plus scolarisés que la population née au Canada. Et quatrièmement, l'échantillon est limité aux cas qui étaient couplés aux données fiscales. On ne sait pas exactement dans quelle mesure cela pourrait avoir des incidences sur la proportion de l'échantillon qui ne possède pas de diplômes d'études.

travail au cours des deux dernières décennies pourrait expliquer les hausses de revenus pour les femmes.

Le tableau 2 présente les revenus d'emploi cumulatifs médians au cours des périodes d'étude de 15 ans selon le sexe, le niveau de scolarité le plus élevé atteint et le principal domaine d'études. De nombreux groupes ont gagné environ 1 000 000 \$ au cours des périodes de suivi de 15 ans pour les deux cohortes, des variations importantes étant observées selon le sexe, le niveau de scolarité et le domaine d'études. Les hommes ont gagné plus que les femmes dans les différents niveaux de scolarité et domaines d'études. Bien que de nombreux facteurs pourraient être à l'origine de cet écart des revenus, il importe de mentionner que les personnes qui ne travaillaient pas ou qui travaillaient à temps partiel faisaient partie de l'échantillon. Cette approche produira des différences de revenus qui sont hautement sensibles aux différences d'heures de travail. À l'instar des résultats affichés dans les travaux de Frenette (2014), les revenus cumulatifs ont aussi augmenté avec le niveau de scolarité, à deux exceptions. Premièrement, les femmes possédant un certificat d'une école de métiers gagnaient environ les mêmes revenus que les femmes qui possédaient seulement un diplôme d'études secondaires. De même, les hommes titulaires d'un doctorat gagnaient environ les mêmes revenus que les hommes qui possédaient une maîtrise. Les petites tailles des échantillons ont empêché la diffusion des résultats pour les femmes titulaires d'un doctorat.

Les revenus cumulatifs variaient aussi de façon considérable selon le domaine d'études, comme l'ont démontré Ostrovsky et Frenette (2014). De façon générale, les diplômés dans les domaines d'études suivants ont gagné le plus d'argent : ingénierie et sciences et technologies appliquées; mathématiques, informatique et sciences physiques; commerce, gestion et administration des affaires; professions de la santé et technologies connexes; et sciences sociales et domaines connexes. Les diplômés dans les domaines d'études suivants gagnaient habituellement le moins d'argent : beaux-arts et arts appliqués; lettres, sciences humaines et disciplines connexes; sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation; et enseignement, loisirs et orientation.

La question d'ordre analytique pertinente, dans la présente étude, consiste à déterminer si les revenus cumulatifs se sont améliorés ou pas d'une cohorte à l'autre. Tandis que le tableau 2 présente les revenus cumulatifs médians pour les deux cohortes, ces derniers ne tiennent pas compte des différences entre la structure par âge des deux cohortes ou le lieu de naissance. Le tableau 3 présente les résultats en fonction de ces ajustements au moyen de régressions par médiane qui sont estimées séparément selon le sexe, le niveau de scolarité et le domaine d'études. Les coefficients affichés représentent les différences estimées des revenus cumulatifs médians ajustés entre les cohortes de 2001 et de 1991.

Chez les hommes, ceux qui n'avaient aucun titre d'études postsecondaires (c.-à-d. aucun diplôme ou seulement un diplôme d'études secondaires) n'ont enregistré aucun changement notable de leurs revenus cumulatifs médians. Une augmentation faible, mais néanmoins statistiquement significative (estimée à 20 000 \$), a été enregistrée chez les hommes possédant un certificat d'études collégiales. Tous les autres groupes d'hommes ont affiché des hausses plus importantes, notamment 71 000 \$ chez ceux qui possédaient un certificat d'une école de métiers, 66 000 \$ chez les titulaires d'un baccalauréat, 161 000 \$ chez les titulaires de maîtrise et 210 000 \$ chez les titulaires d'un doctorat. Exprimés en revenus annuels, les hausses enregistrées par les titulaires de maîtrises et de doctorats variaient de 11 000 \$ à 14 000 \$. L'augmentation la plus importante ayant été enregistrée à l'intérieur d'un domaine particulier était observée chez les diplômés titulaires d'une maîtrise en commerce, en gestion et en administration des affaires (264 000 \$). Aucune perte d'importance n'a été enregistrée par les diplômés, quel que soit le domaine d'études. Fait intéressant, certains domaines généralement associés à des revenus plus faibles au niveau du baccalauréat (enseignement, loisirs et orientation et lettres, sciences humaines et disciplines connexes) ont affiché des hausses de plus de 100 000 \$.

Les revenus cumulatifs médians ont augmenté à tous les niveaux de scolarité pour les femmes, quoique les hausses étaient inférieures chez celles qui n'avaient aucun diplôme et que les hausses enregistrées par les diplômées du secondaire et de l'enseignement collégial étaient modérées. Les femmes et les hommes qui possédaient un certificat d'une école de métiers ont enregistré des augmentations similaires (environ 70 000 \$ dans les deux cas), tandis que les femmes qui possédaient un baccalauréat ont enregistré des hausses supérieures (85 000 \$) à ceux des hommes qui possédaient les mêmes titres de compétence (66 000 \$). En ce qui a trait à la maîtrise, les hausses totales étaient beaucoup moins élevées chez les femmes (56 000 \$) que chez les hommes (161 000 \$). Il en allait de même pour les deux domaines (sciences sociales et disciplines connexes; et commerce, gestion et administration des affaires) qui ont pu être examinés pour les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise. Par conséquent, les hausses plus élevées pour les femmes se situaient parmi les titulaires d'un baccalauréat, et c'était le cas pour les diplômées de nombreux principaux domaines d'études aussi. En fait, des hausses appréciables ont été enregistrées dans la plupart des domaines d'études chez les femmes possédant un baccalauréat. Qui plus est, trois des cinq domaines du baccalauréat ayant enregistré des hausses de 100 000 \$ ou plus sont généralement associés à des revenus plus faibles (enseignement, loisirs et orientation; beaux-arts et arts appliqués; et sciences agricoles, biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation).

Malgré la hausse des niveaux de scolarité chez les hommes et les femmes, les résultats décrits jusqu'à maintenant indiquent que la perspective des revenus à long terme des diplômés de l'enseignement postsecondaire suit une tendance ascendante pour les deux sexes. Cela laisse croire que des facteurs sur le plan de la demande pourraient entrer en jeu. Mais cela laisse-t-il croire en la présence d'une tendance séculaire? Pas nécessairement, car les répercussions du cycle économique n'ont pas été prises en compte. En effet, les membres de la cohorte de 2001 font face à un marché du travail plus favorable que leurs homologues de la cohorte de 1991. Le graphique 14 illustre ce point en affichant le taux de chômage des 25 à 54 ans observé dans l'étude pour les deux cohortes. Au cours des huit premières années du suivi (dans le graphique, entre zéro et sept ans après le début de l'étude de la cohorte), les membres de la cohorte de 2001 ont enregistré des taux de chômage de 2 à 4 points de pourcentage inférieurs à ceux des membres de la cohorte de 1991. Cela peut s'expliquer par le fait que le début des années 1990 a été marqué par une récession économique qui a été suivie de ce que certains ont appelé le « rétablissement des chômeurs » pendant la majeure partie du reste de la décennie. En revanche, les années 2000 ont été principalement caractérisées par des booms économiques dans les secteurs de la construction et des ressources. Après la récession de 2008-2009, les taux de chômage ont augmenté, touchant seulement la cohorte de 2001 dans la présente étude. Par conséquent, la cohorte de 2001 s'est retrouvée devant un marché du travail similaire à celui de la cohorte de 1991 pendant les sept dernières années du suivi.

Ainsi, la période de suivi de 15 ans pourrait incontestablement être divisée en deux sous-périodes : jusqu'à sept ans inclusivement après le début de la période (lorsque le marché du travail était beaucoup plus favorable à la cohorte de 2001) et plus tard, lorsque les deux cohortes se sont retrouvées devant un marché similaire. Si les résultats supérieurs des diplômés de l'enseignement postsecondaire de la cohorte de 2001 mentionnés jusqu'à maintenant étaient attribuables à de meilleures conditions du marché du travail, on se serait attendu à ce que la majorité de l'augmentation des revenus d'emploi cumulatifs se soit produite au cours des huit premières années de la période, et non au cours des sept dernières années. Cependant, ce n'est pas le cas en général, comme le montre le tableau 4, où la méthodologie était la même que pour le tableau 3, sauf que les régressions ont été estimées séparément pour chaque sous-période. Ce que montre le tableau 4 est que les diplômés de l'enseignement postsecondaire de la cohorte de 2001 ont devancé leurs homologues de la cohorte de 1991 dans les deux sous-périodes. Ces résultats correspondent à une tendance séculaire positive en matière de résultats à long terme sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement postsecondaire.

Un argument pouvant aller à l'encontre de ce fait est que les études antérieures donnent à penser que les conditions initiales du marché du travail à l'obtention du diplôme ont des répercussions sur les résultats à long terme des diplômés de l'enseignement postsecondaire (Oreopoulos, von Wachter et Heisz, 2012). Les résultats des recensements n'indiquent pas avec précision le moment où la personne termine un programme. Au cours de la première année de l'étude, le taux de chômage qu'a affiché la cohorte de 2001 était de 3 points de pourcentage inférieur à celui enregistré par la cohorte de 1991 (graphique 4). Cependant, toutes les personnes de l'échantillon d'analyse étaient âgées de 26 à 35 ans au cours de la première année de l'étude. On pourrait croire que la majorité d'entre elles sont entrées sur le marché du travail bien avant la première année de l'étude. Tandis que l'analyse s'oriente vers la période précédant l'étude (et probablement plus près de l'année d'obtention du diplôme pour bon nombre de personnes), le différentiel du taux de chômage diminue rapidement et s'équilibre même en seulement deux ans. En reculant de 8 à 11 ans, on obtient des taux de chômage plus élevés pour la cohorte de 2001 (qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur les situations vécues par les membres les plus âgés des cohortes). Ainsi, les conditions initiales du marché du travail à l'obtention du diplôme étaient similaires pour la majorité des membres des deux cohortes.

Il se pourrait aussi que les diplômés mesurent la réussite sur le marché du travail du point de vue des avantages non pécuniaires. Sur ce plan, les données fiscales offrent deux possibilités : la participation à un régime de retraite d'employeur et l'affiliation syndicale. Le nombre moyen d'années de participation à un régime de retraite d'employeur ou d'affiliation syndicale est affiché pour les deux cohortes selon le niveau de scolarité au tableau 5.

En général, les personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés ont passé plus d'années à avoir un régime de retraite d'employeur. Par exemple, le nombre moyen d'années de protection par un régime de retraite d'employeur chez les femmes de la cohorte de 2001 était environ deux fois plus élevé chez les titulaires d'un baccalauréat (8,7 ans) que chez celles qui avaient un diplôme d'études secondaires (4,3 ans).

Une relation positive a également été observée entre le niveau de scolarité et le nombre d'années d'affiliation syndicale, même si l'association était généralement plus faible pour les hommes. En effet, il y avait peu ou pas de différence entre les années d'affiliation syndicale chez les hommes ayant un certificat d'une école de métiers ou d'un établissement collégial, ou ayant un baccalauréat ou une maîtrise. Chez les femmes, un niveau de scolarité plus élevé était généralement associé à un plus grand nombre d'années d'affiliation syndicale.

Même si des différences dans les avantages non pécuniaires entre les deux cohortes peuvent aussi être établies à partir des résultats du tableau 5, ces résultats ne tiennent pas compte des différences d'âge ou de province/territoire de naissance affichées au tableau 1. Au tableau 6, les différences sont présentées après avoir tenu compte de ces facteurs dans une série de modèles de régression de Poisson estimés séparément selon le sexe et le niveau de scolarité.

Tous les groupes d'études ont enregistré une baisse de l'affiliation syndicale.¹⁰ Les résultats étaient plus mitigés pour le régime de retraite d'employeur. En fait, la plupart des groupes de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont enregistré des augmentations, notamment celles qui possédaient un certificat d'une école de métiers ou d'un établissement collégial et celles qui possédaient un baccalauréat. Une augmentation a aussi été enregistrée chez les femmes titulaires d'une maîtrise, mais elle n'était pas statistiquement significative. Pour ce qui est des hommes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, ceux qui possédaient un baccalauréat ont enregistré une augmentation, tandis qu'un recul était manifeste pour ceux qui possédaient un certificat d'études collégiales ou un doctorat.

10. Les femmes qui possédaient un baccalauréat ou une maîtrise ont également enregistré des baisses légères, quoique non statistiquement significatives.

4 Conclusion

La présente étude a permis d'examiner les perspectives sur le marché du travail à long terme des diplômés de l'enseignement postsecondaire en utilisant des données du recensement et des données fiscales couplées. Elle a porté essentiellement sur la comparaison des résultats de deux groupes de diplômés : ceux qui étaient âgés de 26 à 35 ans en 1991 et leurs homologues d'âge semblable en 2001. Dans les deux cas, les personnes ont été suivies pendant 15 ans (jusqu'à ce qu'elles aient de 40 à 49 ans), couvrant ainsi la portion de leur vie professionnelle allant du début au milieu de leur carrière. Compte tenu des changements dans les facteurs sur le plan de l'offre et de la demande, on ne sait pas exactement dans quelle mesure les résultats à long terme des diplômés sur le marché du travail ont évolué au cours des dernières années.

Les résultats donnent à penser que les revenus d'emploi cumulatifs médians étaient plus élevés parmi les membres de la plus récente cohorte d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Des hausses ont été observées à tous les niveaux d'études postsecondaires et dans la plupart des grandes disciplines, où les tailles des échantillons étaient assez grandes pour permettre une analyse. De plus, aucune discipline n'a enregistré de baisse des revenus d'emploi cumulatifs. Bien que la conjoncture économique dans laquelle se trouvait la cohorte de 2001 au cours de la période de suivi de 15 ans étaient généralement favorables, cette cohorte a également enregistré des hausses plus élevées que la cohorte de 1991 au cours de la dernière portion de la période (c.-à-d. lorsque la cohorte de 2001 traversait une récession économique). Qui plus est, les conditions initiales du marché après l'obtention du diplôme (un déterminant important des revenus d'emploi pendant la carrière) étaient similaires pour les deux cohortes. Les améliorations des revenus d'emploi à long terme pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire sont importantes compte tenu de la hausse marquée du nombre de diplômés au cours de la période. Cependant, les résultats indiquent aussi que le nombre d'années d'affiliation syndicale a baissé ou est resté stable au sein des cohortes d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. En outre, tandis que les femmes ayant un diplôme d'études postsecondaires ont affiché des augmentations du nombre d'années de protection par un régime de retraite d'employeur, leurs homologues masculins ont enregistré des résultats mitigés selon leur niveau d'études postsecondaires.

La présente étude portait sur les résultats à long terme sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement postsecondaire. Cependant, des travaux de recherche antérieurs donnent à penser qu'un niveau de scolarité plus élevé confère également des avantages privés et publics non pécuniaires. À cette fin, les données fiscales comportent divers autres résultats, notamment concernant l'état matrimonial, la fécondité et les dons de bienfaisance. Des recherches ultérieures pourraient permettre d'examiner la relation à long terme entre les études postsecondaires et les dons de bienfaisance ou les décisions de former une famille. De plus, les données ont aussi été couplées à la Base canadienne de données sur la mortalité; l'examen de la relation entre le niveau de scolarité, le choix du domaine d'études et la mortalité est donc également possible.

5 Tableaux et graphiques

Tableau 1
Caractéristiques de l'échantillon des hommes et des femmes des cohortes de 1991 et 2001

	Hommes		Femmes	
	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001
	moyenne			
Âge au 31 décembre de la première année de la cohorte (ans)	30,8	31,0	30,7	30,9
	pourcentage			
Niveau de scolarité le plus élevé atteint				
Aucun diplôme d'études	33,2	21,5	33,0	19,4
Diplôme d'études secondaires	25,0	24,9	30,6	23,1
Certificat d'une école de métiers	19,4	17,8	11,3	11,9
Certificat d'un collège	12,7	19,1	16,8	25,9
Baccalauréat	8,2	14,3	7,6	17,4
Maîtrise	1,2	2,1	0,8	2,2
Doctorat	0,2	0,3	0,1	0,2
Province ou territoire de naissance				
Terre-Neuve-et-Labrador	3,6	3,4	3,9	3,9
Île-du-Prince-Édouard	0,7	0,6	0,7	0,6
Nouvelle-Écosse	4,5	3,7	4,9	4,2
Nouveau-Brunswick	3,9	3,6	4,1	4,0
Québec	33,9	33,0	33,6	31,1
Ontario	29,9	31,8	29,7	31,7
Manitoba	4,9	4,7	4,6	4,8
Saskatchewan	5,4	4,7	5,3	4,9
Alberta	7,2	7,4	6,9	7,6
Colombie-Britannique	6,0	6,8	6,2	6,9
Yukon	0,1	0,1	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest ou Nunavut	0,1	0,2	0,1	0,2
	nombre			
Taille de l'échantillon	133 393	97 806	139 317	104 330

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Tableau 2
Revenus cumulatifs médians des hommes et des femmes des cohortes de 1991 et 2001, selon les diplômes d'études

	Hommes		Femmes	
	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001
	en dollars constants de 2015			
Aucun diplôme d'études	526 351	523 915	155 934	172 742
Diplôme d'études secondaires	708 115	723 499	308 442	344 012
Certificat d'une école de métiers	739 264	813 060	273 808	352 885
Certificat d'un collège	917 660	938 882	475 553	517 658
Services d'enseignement, de loisirs et d'orientation	730 500	747 353	373 141	444 048
Beaux-arts et arts appliqués	674 874	711 140	293 015	369 726
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	711 777	762 038	397 232	456 400
Sciences sociales et disciplines connexes	1 069 255	1 109 839	424 545	507 277
Commerce, gestion et administration des affaires	890 903	890 912	469 207	529 330
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	622 389	666 175	352 113	397 009
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	973 525	1 006 435	571 152	585 130
Professions de la santé et technologies connexes	941 102	1 019 731	596 095	600 281
Mathématiques, informatique et sciences physiques	932 901	917 718	582 224	623 861
Baccalauréat	1 223 383	1 292 247	729 108	816 282
Services d'enseignement, de loisirs et d'orientation	994 389	1 048 580	684 586	791 748
Beaux-arts et arts appliqués	397 467	547 256
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	837 632	987 408	628 257	696 297
Sciences sociales et disciplines connexes	1 177 109	1 296 924	727 480	768 290
Commerce, gestion et administration des affaires	1 293 111	1 388 192	846 022	924 355
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	1 059 783	1 020 731	579 265	762 800
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	1 474 215	1 538 106	955 925	1 081 357
Professions de la santé et technologies connexes	1 248 697	1 400 673	819 776	950 769
Mathématiques, informatique et sciences physiques	1 349 803	1 357 569	958 523	978 069
Maîtrise	1 417 774	1 576 957	979 918	1 028 857
Sciences sociales et disciplines connexes	1 370 091	1 510 829	928 135	1 036 291
Commerce, gestion et administration des affaires	1 721 181	1 940 623	1 354 749	1 395 535
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	1 550 411	1 632 579	F	F
Doctorat	1 403 968	1 617 261	F	F

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Tableau 3
Différences ajustées des revenus cumulatifs médians entre les cohortes de 2001 et 1991, selon le sexe et les diplômes d'études

	Hommes		Femmes	
	coefficient	erreur-type bootstrap	coefficient	erreur-type bootstrap
Aucun diplôme d'études	-6 164	5 025	12 563 ***	2 697
Diplôme d'études secondaires	5 388	3 818	35 799 ***	3 657
Certificat d'une école de métiers	71 179 ***	4 219	71 999 ***	4 507
Certificat d'un collège	20 423 **	6 380	38 941 ***	3 619
Services d'enseignement, de loisirs et d'orientation	-10 956	27 355	71 113 ***	10 848
Beaux-arts et arts appliqués	368	27 134	77 437 ***	15 971
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	32 510	28 115	64 500 **	23 004
Sciences sociales et disciplines connexes	43 717 †	22 798	75 996 ***	14 344
Commerce, gestion et administration des affaires	-8 245	13 614	55 462 ***	5 691
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	28 472	21 361	45 400 *	19 817
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	31 285 ***	7 938	16 179	18 798
Professions de la santé et technologies connexes	77 874 **	26 425	12 202	11 385
Mathématiques, informatique et sciences physiques	-21 733	56 492	86 826 †	52 124
Baccalauréat	65 585 ***	9 826	84 735 ***	6 344
Services d'enseignement, de loisirs et d'orientation	102 473 ***	13 465	116 607 ***	13 017
Beaux-arts et arts appliqués	F	F	138 968 ***	33 945
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	127 153 **	39 175	75 929 ***	22 445
Sciences sociales et disciplines connexes	115 026 ***	22 608	43 531 *	17 242
Commerce, gestion et administration des affaires	62 134 *	24 395	70 166 ***	20 768
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	-10 185	35 878	167 072 ***	34 832
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	72 099 ***	17 110	83 773	57 624
Professions de la santé et technologies connexes	126 251 **	46 917	123 333 ***	14 809
Mathématiques, informatique et sciences physiques	30 293	23 811	17 072	42 740
Maîtrise	160 928 ***	26 735	55 681 **	20 942
Sciences sociales et disciplines connexes	140 223 *	58 839	56 991	48 674
Commerce, gestion et administration des affaires	263 708 ***	73 613	84 705	82 978
Génie et sciences appliquées, et techniques et métiers des sciences appliquées	99 216 †	52 770	F	F
Doctorat	209 708 ***	60 893	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

Notes : Les différences sont ajustées pour tenir compte de l'âge, de l'âge au carré et la province ou le territoire de naissance par les modèles de régression par médiane qui ont été estimés séparément selon le sexe, le niveau de scolarité et le domaine

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Tableau 4

Différences ajustées des revenus cumulatifs médians entre les cohortes de 2001 et 1991, selon la sous-période, le sexe et les diplômes d'études

	Année 1 à année 8		Année 9 à année 15	
	coefficient	erreur-type bootstrap	coefficient	erreur-type bootstrap
Hommes				
Aucun diplôme d'études	2 118	2 525	-8 800 ***	2 521
Diplôme d'études secondaires	4 432 *	1 869	-541	1 818
Certificat d'une école de métiers	39 669 ***	2 400	30 997 ***	2 423
Certificat d'un collège	11 968 ***	3 104	7 597 *	2 975
Baccalauréat	43 120 ***	4 260	17 343 **	5 793
Maîtrise	85 135 ***	10 587	61 223 ***	18 445
Doctorat	100 802 ***	30 202	90 677 ***	26 987
Femmes				
Aucun diplôme d'études	13 549 ***	1 415	-691	1 424
Diplôme d'études secondaires	22 527 ***	1 758	10 414 ***	2 097
Certificat d'une école de métiers	38 147 ***	2 394	32 548 ***	2 633
Certificat d'un collège	17 743 ***	2 057	16 651 ***	1 900
Baccalauréat	31 565 ***	3 603	47 942 ***	4 059
Maîtrise	-2 674	11 327	46 211 ***	12 679
Doctorat	F	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

Notes : Les différences sont ajustées pour tenir compte de l'âge, de l'âge au carré et de la province ou du territoire de naissance par les modèles de régression par médiane qui ont été estimés séparément selon le sexe et le niveau de scolarité. Les coefficients sont exprimés en dollars constants de 2015.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Tableau 5

Moyenne du nombre d'années de participation à un régime de retraite d'employeur ou d'affiliation syndicale, cohortes de 1991 et 2001, selon le sexe et les diplômes d'études

	Nombre d'années de participation à un régime de retraite d'employeur		Nombre d'années d'affiliation syndicale	
	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001	Cohorte de 1991	Cohorte de 2001
moyenne				
Hommes				
Aucun diplôme d'études	4,5	3,7	4,8	3,6
Diplôme d'études secondaires	6,4	5,7	5,6	4,4
Certificat d'une école de métiers	6,4	6,2	6,2	5,5
Certificat d'un collège	7,7	7,4	5,7	5,0
Baccalauréat	7,8	7,9	5,5	4,9
Maîtrise	8,7	8,6	5,9	5,5
Doctorat	11,3	9,5	10,0	8,5
Femmes				
Aucun diplôme d'études	2,5	2,4	2,6	2,2
Diplôme d'études secondaires	4,5	4,3	3,4	2,9
Certificat d'une école de métiers	4,1	4,3	3,9	3,7
Certificat d'un collège	6,1	6,2	5,3	4,9
Baccalauréat	7,7	8,7	6,5	6,7
Maîtrise	9,4	9,6	7,6	7,3

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Tableau 6**Différences ajustées du nombre d'années de participation à un régime de retraite d'employeur ou d'affiliation syndicale entre les cohortes de 2001 et 1991, selon le sexe et les diplômes d'études**

	Nombre d'années de participation à un régime de retraite d'employeur		Nombre d'années d'affiliation syndicale	
	coefficient	erreur-type bootstrap	coefficient	erreur-type bootstrap
Hommes				
Aucun diplôme d'études	-0,770 ***	0,061	-1,294 ***	0,065
Diplôme d'études secondaires	-0,663 ***	0,077	-1,245 ***	0,070
Certificat d'une école de métiers	-0,142	0,098	-0,901 ***	0,094
Certificat d'un collège	-0,356 **	0,115	-0,702 ***	0,092
Baccalauréat	0,280 *	0,123	-0,913 ***	0,096
Maîtrise	0,134	0,351	-0,658 **	0,253
Doctorat	-3,219 ***	0,951	-2,919 **	0,907
Femmes				
Aucun diplôme d'études	-0,169 ***	0,040	-0,372 ***	0,044
Diplôme d'études secondaires	-0,298 ***	0,063	-0,389 ***	0,052
Certificat d'une école de métiers	0,258 **	0,085	-0,271 ***	0,079
Certificat d'un collège	0,215 **	0,080	-0,442 ***	0,067
Baccalauréat	1,412 ***	0,134	-0,076	0,110
Maîtrise	0,272	0,348	-0,449	0,377

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

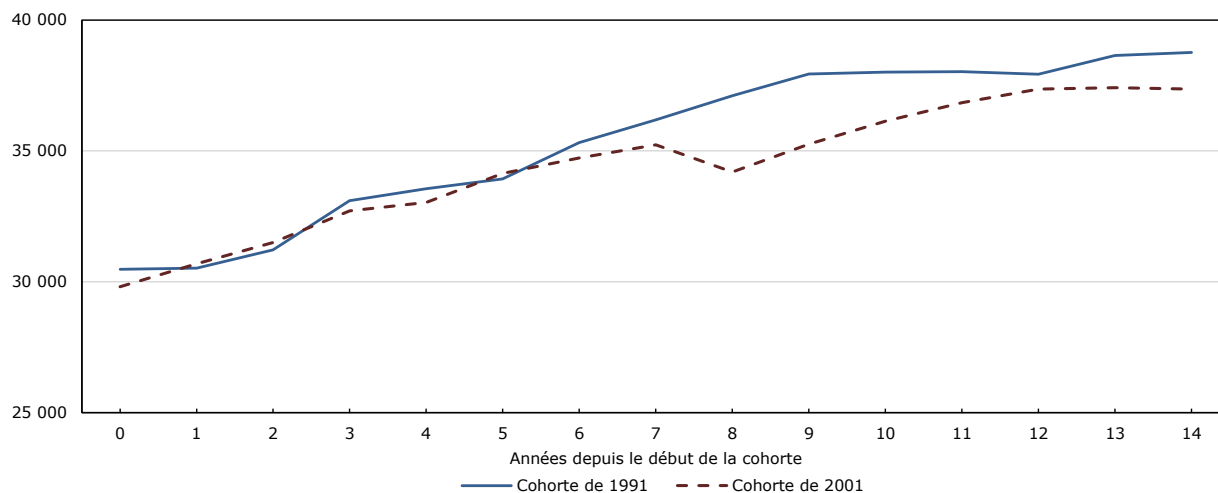
*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Les différences sont ajustées pour tenir compte de l'âge, de l'âge au carré et de la province ou du territoire de naissance par les modèles de régression de Poisson qui ont été estimés séparément selon le sexe et le niveau de scolarité.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 1
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes sans diplôme d'études

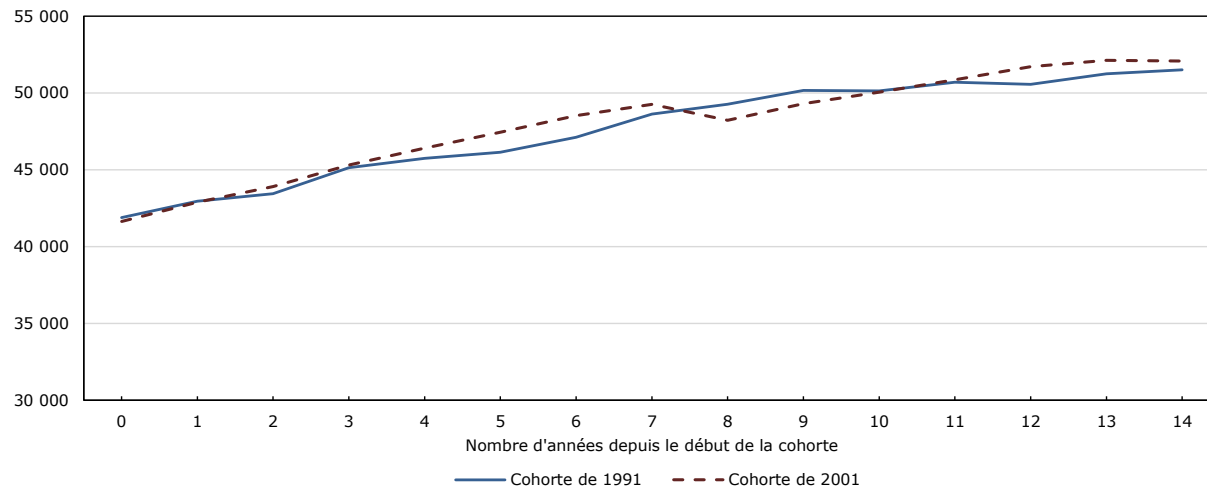
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 2
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant un diplôme d'études secondaires

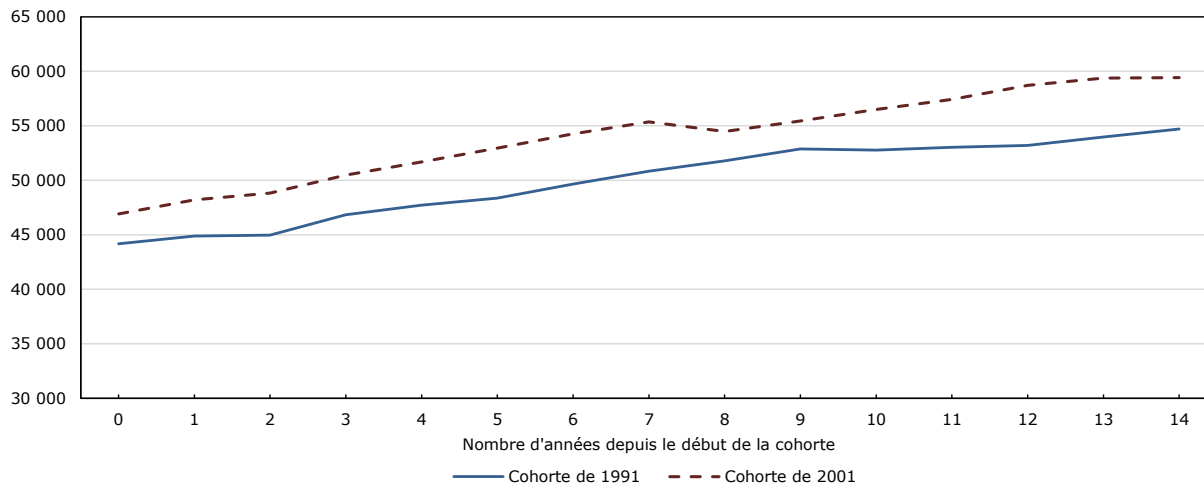
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 3
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant un certificat d'une école de métiers

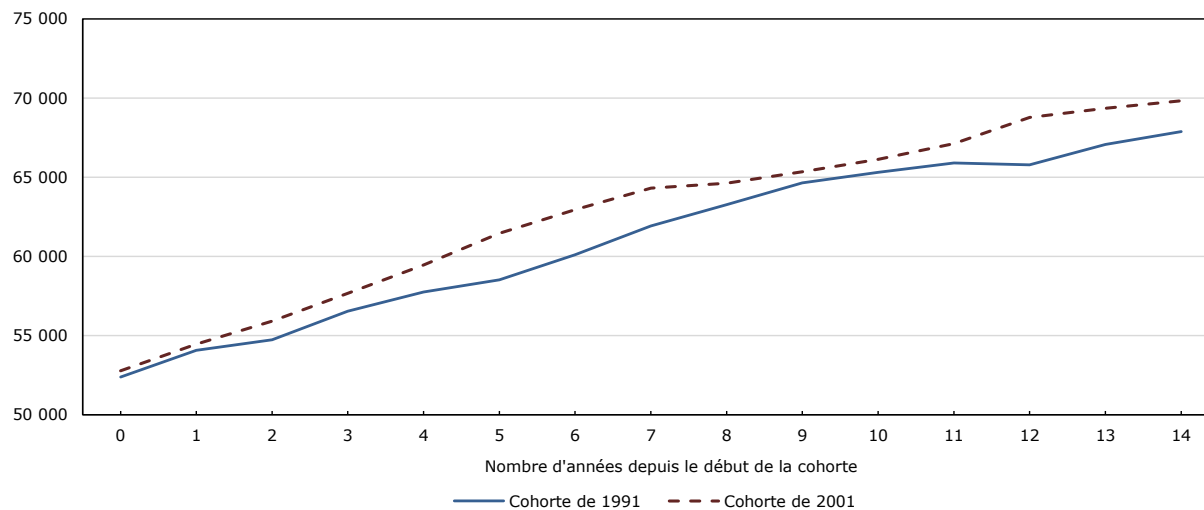
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 4
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant un certificat d'un collège

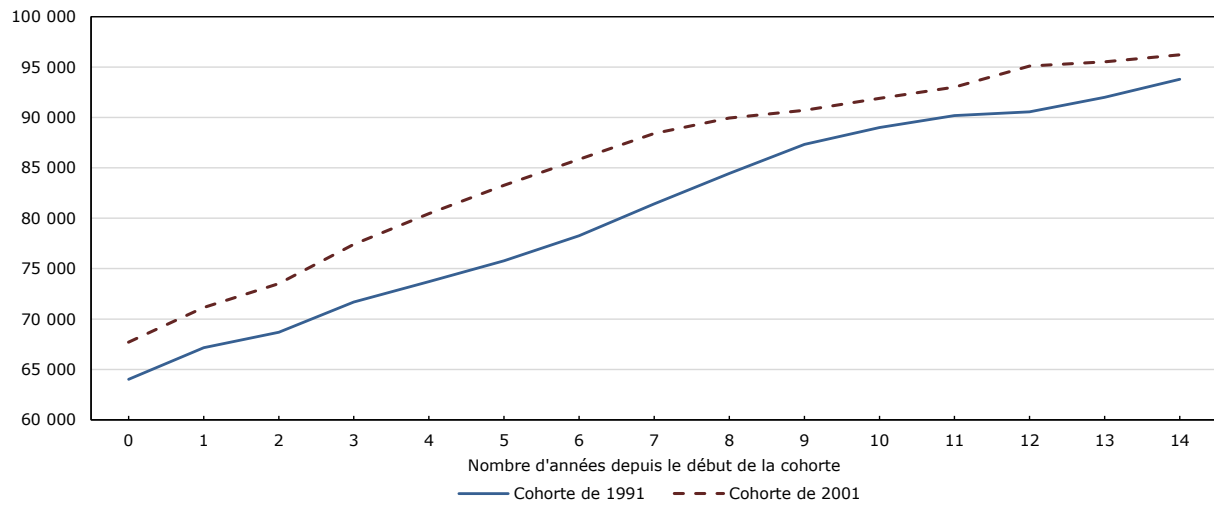
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 5
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant un baccalauréat

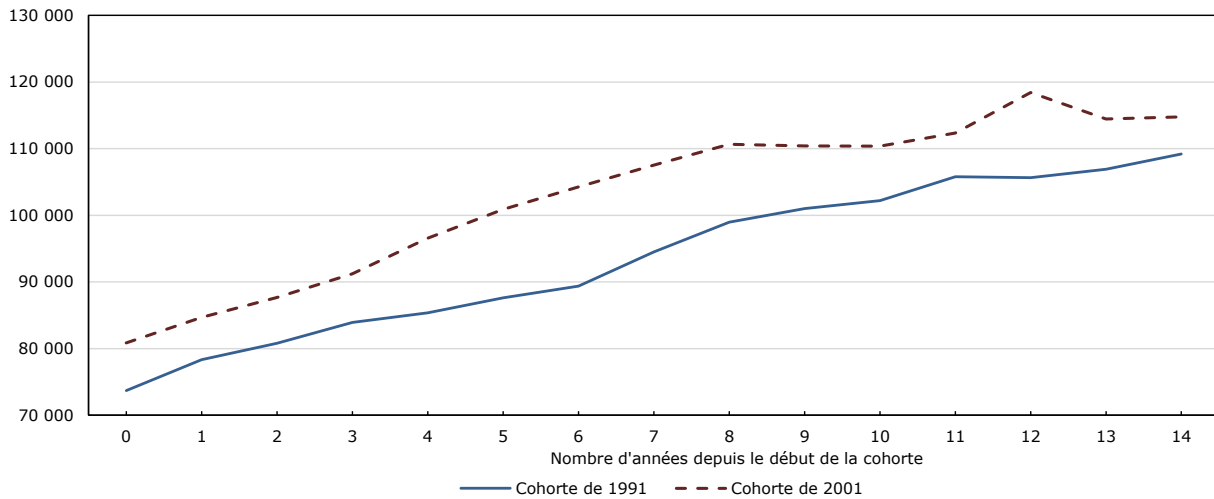
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 6
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant une maîtrise

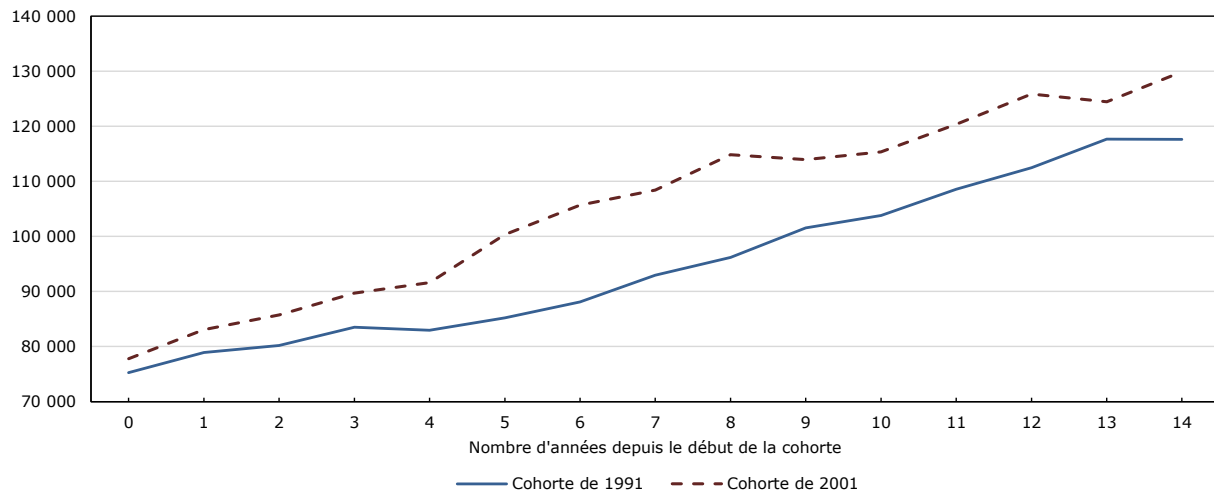
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 7
Revenus annuels médians selon la cohorte, hommes possédant un doctorat

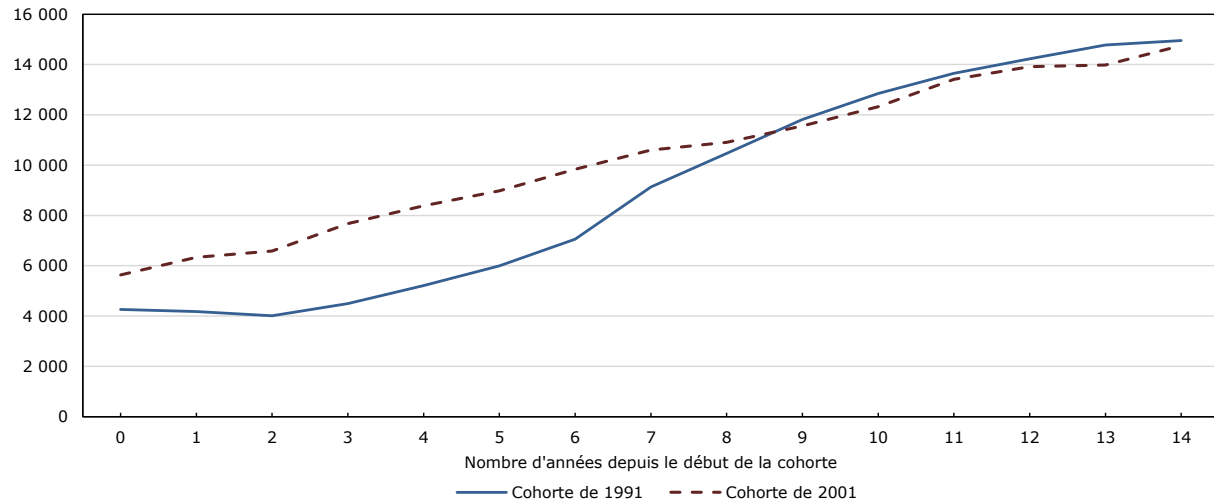
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 8
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes sans diplôme d'études

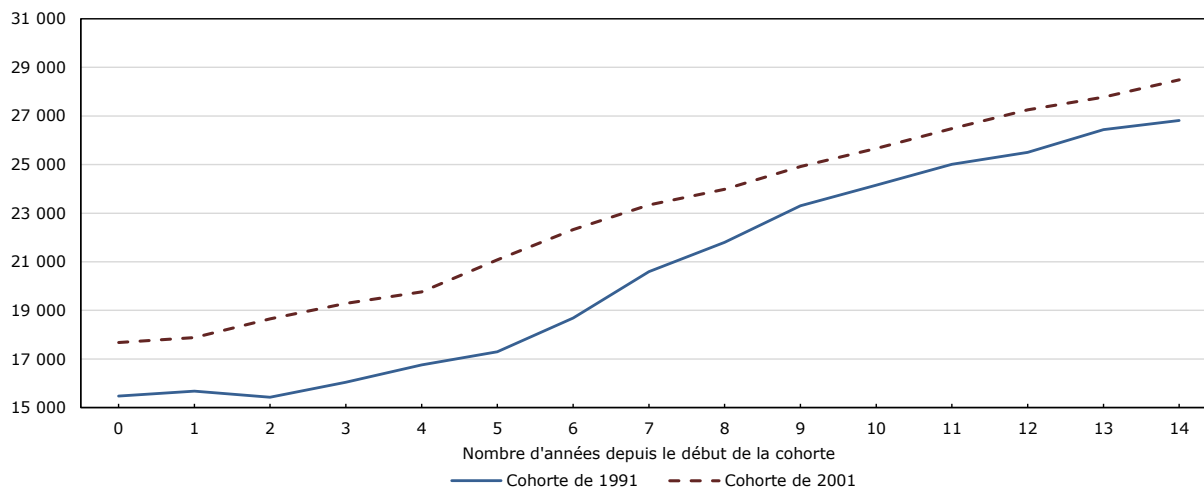
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 9
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes possédant un diplôme d'études secondaires

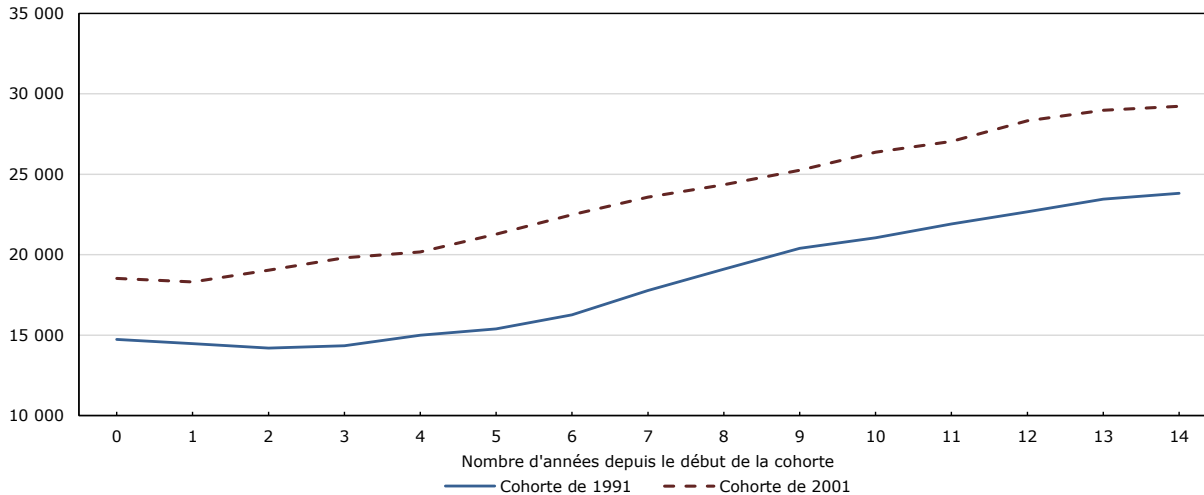
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 10
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes possédant un certificat d'une école de métiers

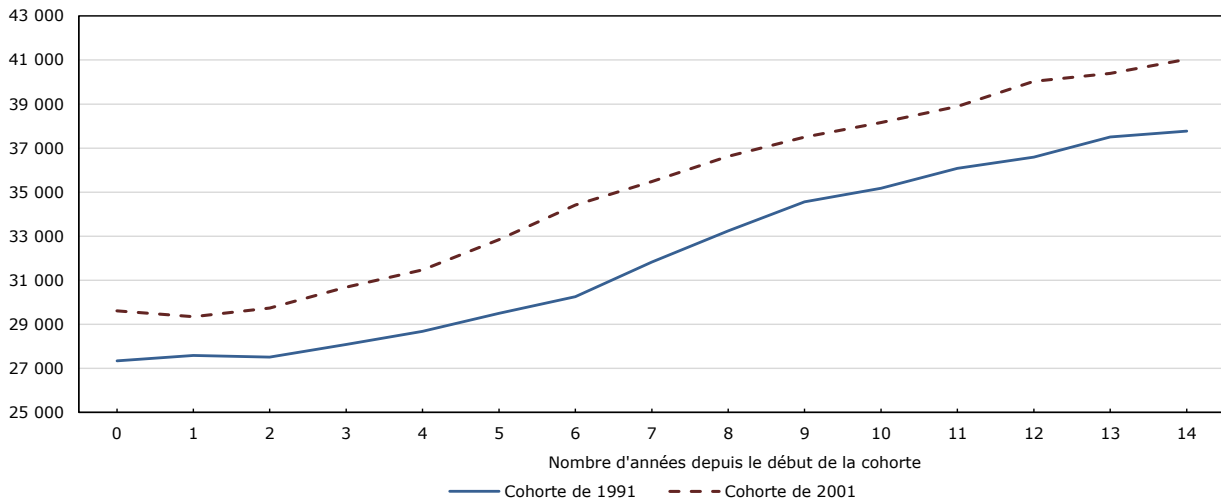
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 11
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes possédant un certificat d'un collègue

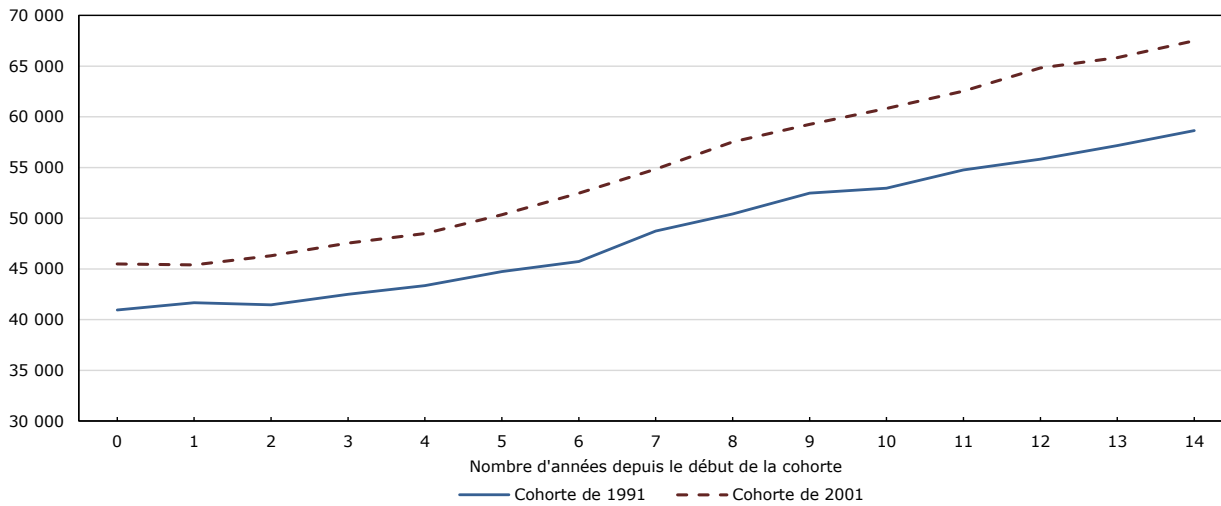
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 12
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes possédant un baccalauréat

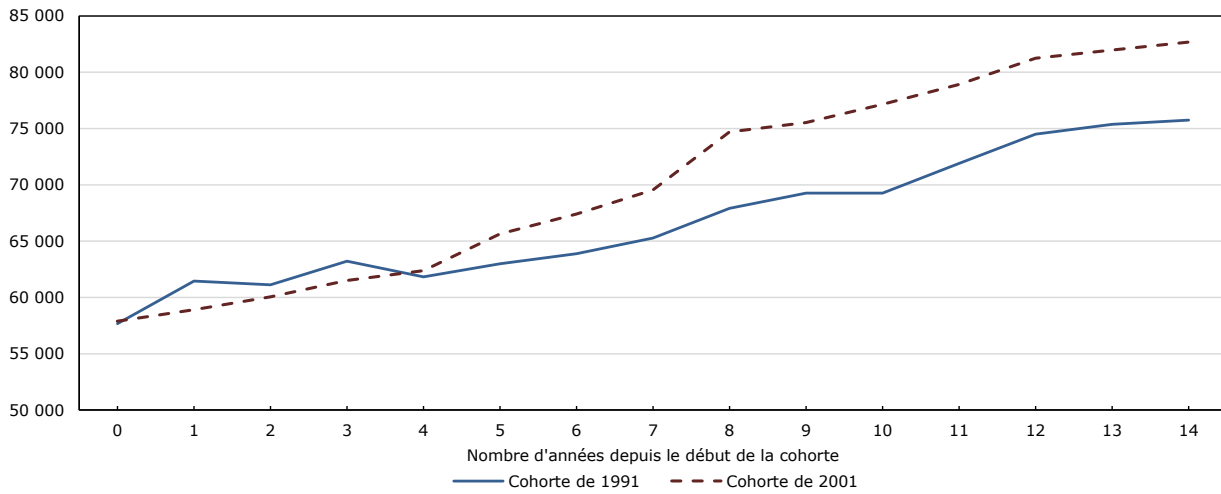
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 13
Revenus annuels médians selon la cohorte, femmes possédant une maîtrise

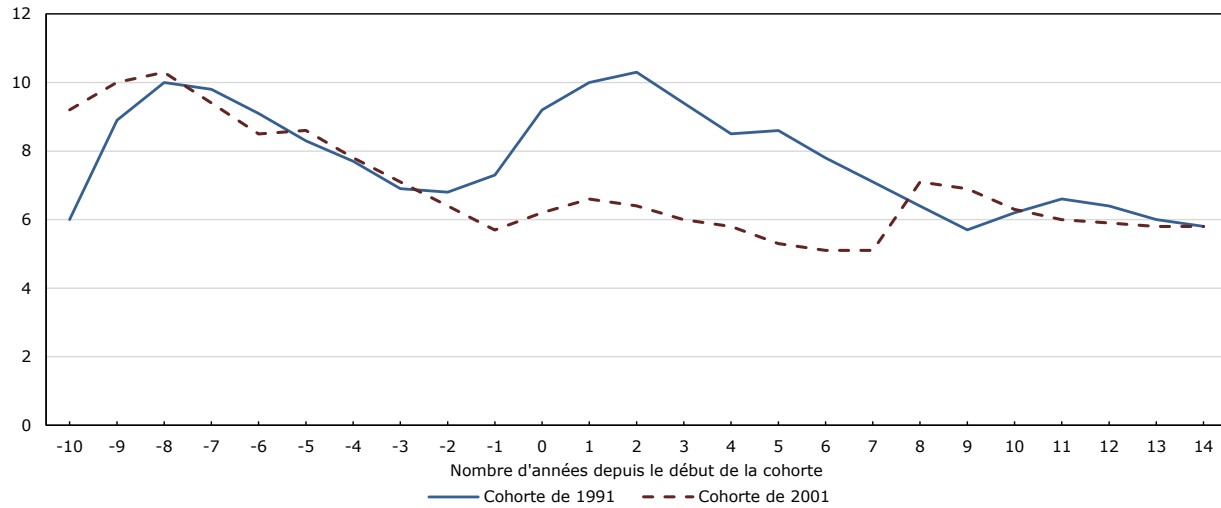
en dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et fichier maître sur les particuliers T1.

Graphique 14
Taux de chômage annuels des 25 à 54 ans

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (tableau 14-10-0018-01).

Bibliographie

Finnie, R., et M. Frenette. 2003. « Earning differences by major field of study: Evidence from three cohorts of recent Canadian graduates ». *Economics of Education Review* 22 (2) : 179 à 192.

Frank, K., M. Frenette et R. Morissette. 2015. *Les résultats des jeunes diplômés postsecondaires sur le marché du travail, 2005 à 2012*. Aperçus économiques, n° 50. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. 2014. *L'investissement d'une vie? Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche n° 359. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. 2017. *Inscription aux études postsecondaires selon le revenu parental : tendances nationales et provinciales récentes*. Aperçus économiques, n° 70. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M., et R. Morissette. 2014. *Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche n° 360. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Galarneau, D., C. Hinchley et A. Ntwari. 2017. « Résultats sur le marché du travail des diplômés universitaires des Provinces maritimes ». *Regards sur la société canadienne* (avril). Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Oreopoulos, P., et U. Petronijevic. 2013. « Making college worth it: A review of the returns to higher education ». *The Future of Children* 23 (1) : 41 à 65.

Oreopoulos, P., T. von Wachter et A. Heisz. 2012. « The short- and long-term career effects of graduating in a recession ». *American Economic Journal: Applied Economics* 4 (1) : 1 à 29.

Ostrovsky, Y., et M. Frenette. 2014. *The Cumulative Earnings of Postsecondary Graduates Over 20 Years: Results by Field of Study*. Aperçus économiques, n° 40. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Pinault, P., P. Finès, F. Labrecque-Synnott, A. Saidi et M. Tjepkema. 2016. *Cohorte du Recensement du Canada de 2001 couplée avec des données fiscales et des données sur la mortalité : un suivi de 10 ans*. Études analytiques : méthodes et références, n° 3. Produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada, s.d. *Tableau 17-10-0059-01 Estimations des composantes de l'augmentation naturelle, trimestrielles*. Disponible au lien suivant : <http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710005901> (consulté le 4 septembre 2018).

Walters, D., 2004. « Une comparaison des résultats sur le marché du travail des diplômés postsecondaires de divers niveaux et domaines au cours d'une période de quatre cohortes ». *Revue canadienne de sociologie* 29 (1) : 1 à 27.

Wilkins, R., M. Tjepkema, C. Mustard et R. Choinière. 2008. « Étude canadienne de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001 ». *Rapports sur la santé* 19 (3) : 25 à 43. Produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.